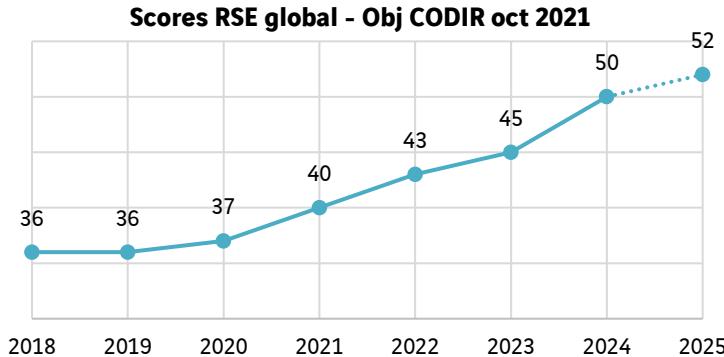


# NOTE DE POLITIQUE RSE

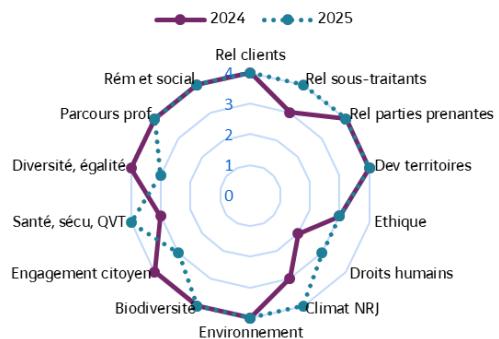
## 18 février 2025

La politique développement durable et RSE s'inscrit pleinement dans la politique générale des Aéroports de Lyon et se décline stratégiquement sur l'enjeu # 4 de la feuille de route 2025-2026 : « Faire de notre aéroport un leader en matière RSE : nos équipes, l'environnement et le territoire d'abord ». Elle traduit la politique du Groupe VINCI formalisée dans le manifeste VINCI « Ensemble » (Concevoir et construire, Respect des principes éthiques, Engagement citoyen, Vers le « zéro accident », Diversité et égalité des chances, Parcours professionnels durables, Partager les fruits de notre performance, Accélérer la transition Environnementale).

Le niveau de performance RSE 2025 fixé par le CODIR et validé par le Conseil de Surveillance en 2021 est suivi par l'outil de pilotage RSE « ADVANCE ». L'objectif est de lancer la démarche de labellisation « RSE Engagé » de l'AFNOR en 2025 :



**Evolution auto-évaluation ADVANCE - V 2024**



#### Rester leader en termes d'environnement :

**Nous avons la volonté de rester leader et exemplaire en termes de préservation de l'environnement**, en nous engageant sur la prévention de pollution et la diminution des impacts directs et indirects de nos aéroports, ce qui se traduit par le maintien de l'**ISO 14001**, de l'**ISO 50001**, de l'atteinte du niveau **ACAS** pour **Lyon-Saint Exupéry**, du maintien de l'**ISO 50001** et du niveau **ACA4+** pour **Lyon-Bron**. Notre stratégie environnementale s'inscrit dans les trois piliers de la stratégie environnementale du groupe VINCI Airports : Agir pour le climat, Optimiser les ressources grâce à l'économie circulaire et Préserver la biodiversité et les milieux naturels.

#### AGIR POUR LE CLIMAT

**Scope 1 et 2 : Réduire nos émissions de Gaz à effet de Serre pour atteindre 500teqCO2 incompressibles et se maintenir en deçà de ce plafond :**

- Poursuivre l'électrification de notre flotte de véhicules
- Améliorer nos installations au travers d'Actions de Performance Energétique
- Produire des ENR autoconsommées sur site pour atteindre l'autosuffisance
- Mettre en œuvre des puits carbone pour séquestrer nos émissions résiduelles

**Scope 3 : Mettre en place une trajectoire de décarbonation Scope 3 et un plan d'action associé, en vue d'atteindre zéro émission nette de carbone sur les émissions de nos parties prenantes à horizon 2050 :**

- Produire et distribuer des énergies renouvelables sur site et hors site (photovoltaïque, hydrogène, carburants d'aviation durables...)
- Mettre en place des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (coté ville et coté piste)
- Mettre en place des solutions décarbonées de substitution aux Moteurs Auxiliaires de Puissance (APU)

## UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

### Déchets : Maintenir un objectif de taux de recyclage de 75% :

- Optimiser l'utilisation des zones de stockage déchets
- Développer la collecte du flux Biodéchets et verre
- Uniformiser les pratiques et mettre en place une campagne de sensibilisation au tri

### Eau : Mettre en œuvre notre schéma directeur de la préservation de la ressource en eau :

- Diagnostic, cartographie et identification des besoins de comptages complémentaires pour améliorer le rendement
- Améliorer le rendement du réseau : comptage complémentaire et travaux par le biais d'un travail d'ingénierie de subventions
- Définir et décider la stratégie sur la ressource en eau
- Valider et déployer le plan de sobriété de l'eau

### Energie : Déployer le schéma directeur de l'énergie

- Maintenir notre performance énergétique avec notre politique ISO 50001 et notre plan de sobriété énergétique
- Déployer le hub énergétique : accompagner l'arrivée de nouveaux usages énergétiques et exploiter le potentiel de production énergétique de la plateforme

## PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LES MILIEUX NATURELS

### Biodiversité : Capitaliser sur l'Observatoire de la Biodiversité :

- Mettre en place l'indicateur coefficient de Biotope par Surface (CBS)
- Déployer la transversalité et l'expertise avec le groupe
- Mettre en place des expérimentations innovantes

## BRUIT

### Bruit : rédiger les engagements pour l'environnement 2025-2030 de Lyon-Saint Exupéry :

- Améliorer le taux de descentes continues la nuit en lien avec la navigation aérienne
- Veiller au respect des restrictions d'exploitation en vigueur sur l'aéroport Lyon-Saint Exupéry (restrictions acoustiques et déviations de trajectoire) en lien avec la sécurité aérienne
- Mener une campagne de sensibilisation sur l'aide à l'insonorisation auprès des logements éligibles non encore insonorisés

## RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### Parcours professionnels : Développer les compétences et accompagner les parcours professionnels des collaborateurs

- Lancer un campus de formation
- Favoriser le partage de nos expertises et les mobilités au sein du Groupe VINCI
- Enrichir les compétences de nos collaborateurs pour répondre aux enjeux de demain

### QVT : Rester une entreprise attractive grâce à une politique QVT renforcée

- Prendre soin des collaborateurs : sécurité au travail, programme « A votre santé », convivialité et cohésion favorisées

- Développer et valoriser notre politique Diversité, Egalité et Inclusion (DEI)
- Renforcer notre marque employeur : obtenir un prix RH/label et le faire savoir, s'appuyer sur des collaborateurs ambassadeurs, développer les relations avec les écoles...

## ANCORAGE TERRITORIAL

### Ancrage territorial : Coopérer avec les territoires

- Signer la charte de coopération économique et sociale 2025-2030 avec les intercommunalités
- Signer la convention de partenariat avec France Travail 2025-2030 pour Lyon Aéro Emploi
- Signer la convention de mécénat avec les Restos du cœur
- Mesurer l'impact positif de l'aéroport sur l'économie locale
- Améliorer le plan de mobilité pour les salariés et les passagers en s'appuyant sur un diagnostic mobilité

Cette politique s'appuie sur la « High Level Structure » (HLS) et les processus présents dans le Système de Management Intégré d'Aéroports de Lyon. Les directeurs en charge de cette politique s'engagent à mettre à disposition les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs définis dans le respect des obligations réglementaires et normatives. Nous nous appuyons sur l'engagement de nos collaborateurs et des entreprises partenaires pour mener à bien cette politique. La responsabilité du management de la performance environnementale est confiée au Responsable du Pôle Environnement et le pilotage de la performance énergétique est confiée à l'ingénieur de performance énergétique.

Cédric FECHTER

Président du Directoire

